

DOSSIER

D'INSCRIPTION SCOLAIRE

2022-2023

École élémentaire Alain FOURNIER

École maternelle Blanche MAUPAS



Ce formulaire est à compléter pour toute nouvelle inscription scolaire dans les écoles maternelle et élémentaire de Sartilly-Baie-Bocage et à déposer avec les pièces demandées à la Mairie centre de Sartilly ou à retourner par mail à l'adresse suivante : mairie@sartillybaiebocage.fr

IDENTIFICATION DE L'ENFANT

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : __ / __ / ____ Lieu de naissance : _____

Sexe : Féminin Masculin

Adresse : N° : _____ Voie : _____

Complément d'adresse : _____

Code postale : _____ Ville : _____

IDENTIFICATION DES REPRESENTANTS LEGAUX

Responsable légal 1 ou Tiers délégué (Rayez la mention inutile)

Monsieur Madame

Nom : _____

Nom d'usage : _____

Prénom : _____

Date de naissance : __ / __ / ____ Lieu de naissance : _____

Adresse : N° : _____ Voie : _____

Complément d'adresse : _____

Code postale : _____ Ville : _____

Téléphone fixe : __ - __ - __ - __ - __ Téléphone portable : __ - __ - __ - __ - __ Téléphone travail -----

Adresse email : _____

Situation professionnelle : _____ Code APE : _____

Responsable légal 2 ou Tiers délégué (Rayez la mention inutile)

Monsieur Madame

Nom : _____

Nom d'usage : _____

Prénom : _____

Date de naissance : __ / __ / ____ Lieu de naissance : _____

Adresse : N° : _____ Voie : _____

Complément d'adresse : _____

Code postale : _____ Ville : _____

Téléphone fixe : __- __- __- __- __ Téléphone portable : __- __- __- __- __ Téléphone travail -----

Adresse email : _____

Situation professionnelle : _____ Code APE : _____

SCOLARITE DEMANDEE (Cochez la case de votre choix)

CYCLE I	CYCLE II	CYCLE III
<input type="checkbox"/> Toute Petite Section	<input type="checkbox"/> CP	<input type="checkbox"/> CM1
<input type="checkbox"/> Petite Section	<input type="checkbox"/> CE1	<input type="checkbox"/> CM2
<input type="checkbox"/> Moyenne Section	<input type="checkbox"/> CE2	
<input type="checkbox"/> Grande Section		

DEMANDE D'INSCRIPTION AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES

➔ Votre enfant utilisera-t-il les services listés ci-dessous ?

Garderie matin	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Garderie soir	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Restauration scolaire	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Temps d'Activités Périscolaires	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

Dans le cas où vous seriez utilisateur des services périscolaires, des codes de connexion à l'Espace Famille vous seront transmis. Cette plateforme vous permettra d'effectuer les réservations obligatoires aux activités périscolaires en fonction de votre planning.

➔ **Se référer à la notice d'utilisation de l'Espace Famille.**

Votre enfant utilisera-t-il les transports scolaires ? Oui Non

PERSONNE(S) A CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

1. Nom et prénom : N° téléphone : Lien avec l'enfant :	2. Nom et prénom : N° téléphone : Lien avec l'enfant :
3. Nom et prénom : N° téléphone : Lien avec l'enfant :	4. Nom et prénom : N° téléphone : Lien avec l'enfant :

PERSONNE(S) AUTORISÉE(S) A RECUPERER L'ENFANT (autre que les représentants légaux) :

Nom et prénom : N° téléphone : Lien avec l'enfant :	Nom et prénom : N° téléphone : Lien avec l'enfant :
Nom et prénom : N° téléphone : Lien avec l'enfant :	Nom et prénom : N° téléphone : Lien avec l'enfant :

CE DOSSIER DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DES PIÈCES JUSTIFICATIVES SUIVANTES :

Pièces obligatoires

- Copie du livret de famille et carnet de vaccination,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Copie de la carte d'identité du ou des représentants légaux.
- Attestation d'assurance scolaire (option périscolaire, s'il y a lieu)

Pièces facultatives suivant votre situation

- Copie de la décision du juge aux affaires familiales **pour les tiers délégués**
- Copie du jugement de divorce **en cas de garde alternée**
- Copie du quotient familial et copie du justificatif mis à jour via le n° d'allocataire CAF ou MSA.
Le quotient familial pouvant être modifié d'un mois à l'autre, merci de fournir une copie à chaque actualisation.

Cas particuliers :

- Changement d'école :

Si l'enfant a déjà été inscrit dans une autre école, vous devez joindre obligatoirement le certificat de radiation de cette dernière. L'enfant ne peut être inscrit dans 2 écoles simultanément.

- Inscription scolaire hors commune de résidence :

Dans ce cas, faire compléter à votre commune de résidence le formulaire de dérogation à retirer à la Mairie de Sartilly.

Date de la demande : __/__/____

Signature du ou des représentants légaux

Le 10 janvier 2022,

A Sartilly-Baie-Bocage,

Note d'information

Madame, Monsieur,

La municipalité de Sartilly-Baie-Bocage s'est engagée avec l'Etat pour la mise en place du dispositif de la « Cantine à 1€ ». L'objectif est de permettre une tarification en fonction du revenu des foyers favorisant ainsi l'accès aux enfants des familles les plus modestes aux cantines scolaires. Ce dispositif est établi dans un cadre conventionné avec l'Etat qui soutient financièrement les collectivités pour sa mise en œuvre. L'aide peut ou non être reconduite chaque année suivant la politique gouvernementale.

Ce dispositif étant conditionné aux aides de l'Etat, les familles des écoles publiques de Sartilly-Baie-Bocage seront averties tous les ans de sa reconduction ou non.

Lors de son assemblée délibérative du mardi 14 décembre 2021, le Conseil Municipal a validé les travaux de la commission des affaires scolaires et périscolaires avec la proposition de 3 grilles tarifaires sur la base du quotient familial, tout en garantissant le tarif actuel pour les quotients les plus élevés, telles qu'elles vous sont présentées ci-dessous pour une application au **1^{er} JANVIER 2022** :

Tarif par repas et par enfants en €	Quotient Familial	Commune	Hors commune
Tarif 1	= ou < à 900	1,00 €	1,00 €
Tarif 2	901 à 1 199	3,65 €	5,20 €
Tarif 3	= ou > à 1 200	3,80 €	5,20 €
Tarif non inscrit (délibération n°2021-07-03)		5,20 €	6,60 €

Les familles résidant en dehors de la commune de Sartilly-Baie-Bocage pourront également intégrer le dispositif de la cantine à 1 €.

Afin de bénéficier de cette aide à compter du 1^{er} janvier 2022, nous vous demandons de bien vouloir transmettre au service périscolaire (par courrier ou mail : periscolaire@sartillybaiebocage.fr) **dès que possible** votre quotient familial sur présentation d'un **justificatif mis à jour** via votre n° d'allocataire CAF ou MSA.

Veillez croire, Madame, Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

L'adjointe aux affaires scolaires
& périscolaires,
Laëtitia VAUTIER





Fiche inscription TAP Maternelle et Primaire

Année scolaire 2022/2023

1 feuille d'inscription par famille à remettre à l'enfant le plus âgé ou par Mail

REPRESENTANT LEGAL

Nom : Prénom :

Adresse :

☎ : ✉ : @

Régime (entourez votre régime) : CAF MSA Autre : précisez

Numéro d'allocataire : **Quotient familial :**

Je m'engage à inscrire tout au long du cycle scolaire pour les temps d'activités périscolaires (TAP) mon/mes enfant(s) suivant(s) :

Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Classe :	Classe :
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Classe :	Classe :

Soit une participation financière annuelle (une facture vous sera envoyée à votre domicile par le trésor public) :

- 40 € (inscription d'un enfant) 60 € (inscription de 2 enfants)
 70 € (inscription de 3 enfants et plus)
 Mon/mes enfant(s) ne viendra(ont) que de façon occasionnelle. La séance sera facturée 8€.

Feuille d'inscription à remettre **OBLIGATOIREMENT** pour le
 Jeudi 1 Septembre 2022 ou par mail.



Les TAP comprennent deux heures d'activités de 14h00 à 16h00.

Merci d'indiquer comment votre/vos enfants partira :

- A la fin des TAP En bus Direction la garderie

Projet éducatif :

- Assurer un accueil de qualité
- Favoriser l'ouverture culturelle
- Développer les partenariats
- Permettre aux enfants de s'affirmer et d'acquérir de l'autonomie
- Favoriser la communication
- Favoriser le bien-être de l'enfant

Autorise mon/mes enfant(s) à participer aux différentes activités organisées par l'Accueil périscolaire communal de Sartilly-Baie-Bocage

Autorise mon/mes enfant(s) à être photographié au sein des activités (presse, affichage, exposition, etc.)

Autorise le transport de mon/mes enfant(s) dans les moyens de transport mis en place par l'Accueil périscolaire communal.

Autorise le/la responsable à hospitaliser mon enfant en cas d'urgence

Autorise à consulter la CAF, MSA, ou tout autre organisme, en cas d'absence de documents (à fournir par la famille)

Décharge le/la responsable de toutes responsabilités en cas d'accident qui pourrait survenir à l'enfant avant son arrivée et après son départ de la structure

Déclare avoir une assurance couvrant les risques liés aux **activités périscolaires**

Les TAP commenceront le vendredi 2 septembre 2022.

Merci par avance de bien vouloir prévoir une gourde, une paire de chaussettes et des chaussures de sports propres pour les activités sportives.

Date :

Signature du représentant légal

**Feuille d'inscription à remettre OBLIGATOIREMENT pour le
Jeudi 1 Septembre 2022 ou par mail.**

CALENDRIER SCOLAIRE 2022-2023

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Prérentrée des enseignants	Mercredi 31 août 2022		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : jeudi 1 ^{er} septembre 2022		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 22 octobre 2022 Reprise des cours : lundi 7 novembre 2022		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 17 décembre 2022 Reprise des cours : mardi 3 janvier 2023		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 4 février 2023 Reprise des cours : lundi 20 février 2023	Fin des cours : samedi 11 février 2023 Reprise des cours : lundi 27 février 2023	Fin des cours : samedi 18 février 2023 Reprise des cours : lundi 6 mars 2023
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 8 avril 2023 Reprise des cours : lundi 24 avril 2023	Fin des cours : samedi 15 avril 2023 Reprise des cours : mardi 2 mai 2023	Fin des cours : samedi 22 avril 2023 Reprise des cours : mardi 9 mai 2023
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 8 juillet 2023		

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.
 Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.
 Les classes vaqueront le vendredi 19 mai 2023 et le samedi 20 mai 2023.

